

Réf : 099/OLUCOME/09/2017

Bujumbura, le 11/09/2017

A Son Excellence Monsieur Pierre Nkurunziza,
Président de la République du Burundi avec
les assurances de notre plus haute considération.

à Bujumbura

Objet : Demande d'arrêter une mauvaise

habitude des institutions burundaises

d'octroyer illégalement les marchés publics.

Excellence Monsieur le Président,

Nous avons un grand honneur de nous adresser auprès de votre plus haute autorité pour vous demander de prendre des mesures qui s'imposent pour arrêter une mauvaise habitude des institutions burundaises d'octroi illégal des marchés publics.

En effet, Excellence Monsieur le Président, l'OLUCOME dans sa lettre vous écrite le 09/08/2017, il vous a donné la liste de contrats de quelques marchés publics attribués illégalement cette année. Cependant, jusqu'en ce moment, il n'y a pas eu aucune suite alors que les fonds de l'Etat continuent à être détournés et mal gérés au vu et au su de tout le monde. En guise de rappel, il s'agit :

1. Du contrat mafieux d'un montant de plus de 550 millions de dollars américains pour l'achat du matériel sophistiqué de communication entre la société américaine AAE et le Ministère du plan. Après les interventions de certains partenaires du Burundi et des USA en particulier qui ont entendu l'appel de l'OLUCOME, le contrat a été annulé mais par après le Gouvernement burundais s'est dirigé vers la Chine pour conclure de nouveau ce contrat. Le processus de signature de ce contrat avec une société chinoise serait en cours car l'OLUCOME est parvenu à se procurer de son projet ;
2. Du contrat établi entre le Port de Bujumbura et la société sud-africaine qui a occasionné le détournement d'une partie du capital de ce port par ses actionnaires à raison de 6.5 millions de dollars américains parce que les actionnaires alliés au Gouvernement ne s'étaient pas acquittés des montants des actions achetées mais plutôt ils ont continué à percevoir annuellement les dividendes, sans oublier tout de même, l'actionnaire principal qui s'est enfuit la nuit avec un montant de 411 millions de francs burundais sans même donner les 10 milliards de francs burundais qu'il devait ; 4

3. De la Convention de l'exploitation du gisement de terres rares de Gakara entre le Ministère de l'Energie et des Mines et la société **Rainbow** ;
4. De la Convention de l'exploitation du gisement de Nickel de Musongati entre le Ministère de l'Energie et des Mines et la société **BMM**;
5. De la Convention de l'exploitation du gisement de Nickel de Waga et Nyabikere entre le Ministère de l'Energie et des Mines et la société « Consortium International d'Affaires de l'Alliance Mondiale des Sports (CIAAMS). »
6. Du contrat signé entre la REGIDESO et une société privée relatif au paiement des services de la REGIDESO par ses clients dans d'autres lieux en plus des bureaux de la REGIDESO communément appelé « pay way Burundi » ;
7. Du contrat signé entre la REGIDESO et l'Interpétrol relatif à l'octroi du carburant en vue de la production de l'électricité par les centrales thermiques ;
8. Du contrat signé entre la Mairie de Bujumbura et la société BCCO pour la salubrité en Mairie de Bujumbura ;
9. Du contrat signé entre la Mairie de Bujumbura et certaines associations pour la collecte des frais de stationnement des véhicules en Mairie de Bujumbura ;
10. Du contrat relatif à la reconstruction du marché central de Bujumbura.

Excellence Monsieur le Président, ce comportement des autorités d'attribuer illégalement les marchés publics s'intensifie du jour au jour. En vous écrivant cette 2^{ème} correspondance, nous voudrions vous informer de deux autres marchés publics qui ont été attribués sans respecter les principes de concurrence et de transparence tout en vous mettant au courant que ceux-là ne sont que des cas typiques car ce comportement est devenu une habitude au sein de l'administration burundaise. Tous ces deux contrats concernent certains dirigeants de la société BBS qui est une société mixte dont l'ONATEL possède une grande part d'actions. En effet, ces dirigeants auraient créé une société Net Telecom qui a signé les deux contrats, l'un avec la Mairie de Bujumbura et l'autre avec l'Office des Routes. Le Directeur Général de cette société aurait délégué son Directeur Administratif et Financier pour qu'il signe sur ces contrats en vue de cacher son identité.

Excellence Monsieur le Président, nous voudrions vous rappeler que dans le budget général de l'Etat de plus 1200 milliards Fbu, 70% de ce budget reviennent dans la rubrique des marchés publics pour ainsi dire que lorsque ces fonds sont détournés et mal gérés à travers l'octroi illégal de ces marchés publics, le petit citoyen burundais ne peut en aucun cas se savourer des fruits de ces fonds dont son développement durable. A cet effet, il s'en suit que ces sociétés offrent des services ou fournitures de mauvaise qualité et à un prix élevé. Le clientélisme, le favoritisme, le népotisme et la concurrence déloyale dans les services publics s'installent, s'enracinent et ainsi, l'efficacité de services publics est mise en cause. Ce qui prouve en un mot que la mauvaise gouvernance règne au sein des institutions étatiques. 

Excellence Monsieur le Président, étant donné qu'il est anormal que 70% du budget général de l'Etat continuent à loger dans les poches de certains individus, l'Observatoire demande au Président de l'Assemblée Nationale qui nous lit en copie de mettre en place une commission qui étudiera l'irrégularité de ces marchés publics précités afin de donner des recommandations appropriées et en faire un suivi de leur mise en application.

Bien plus, l'OLUCOME demande à l'Inspecteur Général de l'Etat qui nous lit en copie de vérifier ces informations lui fournies à travers cette correspondance par l'Observatoire et donner des recommandations aux organes concernés quitte à en faire un suivi de leur mise en exécution.

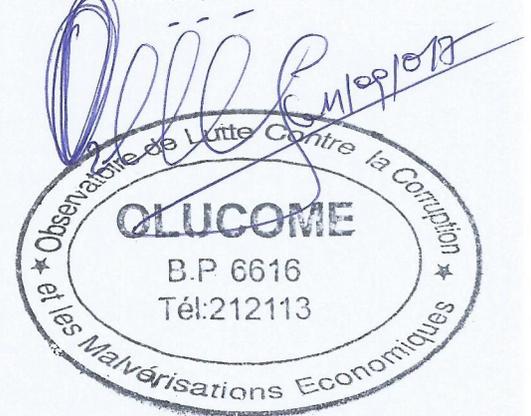
Enfin, Excellence Monsieur le Président, si vous voulez que le Burundi se développe convenablement et que le petit peuple puisse aussi profiter de sa contribution fiscale au Gouvernement, l'OLUCOME vous demande de prendre des mesures qui s'imposent pour arrêter cette mauvaise habitude des dirigeants burundais qui octroient illégalement des marchés publics aux individus que l'OLUCOME considère comme des voleurs dans les deniers publics. Ces derniers collaborent avec les autorités dans leurs magouilles. De la sorte, vous auriez dévoilé le Burundi de cette voile honteuse de détournement et de corruption qui plane sur lui.

Espérant une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'expression de notre plus haute considération.

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président



C.P.I à :

- Son Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et du Plan ;
- Madame l'Inspecteur Général de l'Etat ;

à Bujumbura